



**NOTICE DESCRIPTIVE
LOCAL COMMERCIAL**

AU RYTHME DES ARBRES

15, montée de Verdun
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

12 février 2024



OGIC

une
nouvelle
nature
de ville

AU RYTHME DES ARBRES



SCCV TASSIN 15 MONTE DE VERDUN
155 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
92130 ISSY LES MOULINEAUX
NOTICE DESCRIPTIVE LOCAL COMMERCIAL

MAITRE D'OUVRAGE

SCCV TASSIN 15 MONTEE DE VERDUN

Chez OGIC SA
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ARCHITECTE

SIZ'-IX

18, rue de la quarantaine
69005 LYON

BUREAU DE CONTROLE ET COORDONNATEUR SPS

APAVE

4, rue des Draperies
69450 SAINT CYR AU MONT D'OR

BUREAU D'ETUDES STRUCTURES

SLETEC

9, rue Magneval
69001 LYON

ECONOMISTE

BET PHILIPPE

17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

BET THERMIQUES ET FLUIDES

GC2E

17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

NOTAIRE

Me SENETERRE-DURAND

51, rue Bugeaud
69006 LYON

PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME

Le Projet est situé au 15, montée de Verdun à Tassin-La-Demi-Lune (69160), sur les parcelles AR 406, 408, 409, 411, 413, 414 d'une superficie totale de terrain de 2.930 m².

Le projet sera constitué de :

- 35 logements
- 1 foyer pour jeunes actifs de 53 logements
- 1 local commercial de 66,4 m².

Pour la réalisation de ce projet, la SCCV TASSIN 15 MONTEE DE VERDUN a obtenu en date du 19 avril 2022 un permis de construire **PC 069 244 21 00065**.

Ce programme sera conforme :

- À la nouvelle réglementation acoustique (NRA)
- À la norme électrique C 15-100
- À la réglementation d'accessibilité des bâtiments d'habitation
- À la réglementation de sécurité contre l'incendie des bâtiments d'habitation
- À la réglementation thermique RT 2012

La présente notice ne concerne que le local commercial.

1 MURS

Livrés bruts : béton brut et / ou placo brut et / ou matériaux bruts.

Etant ici précisé que le preneur devra réaliser l'isolation thermique du local en respectant a *minima* les caractéristiques suivantes : isolation de type DOUBLISSIMO avec un $R \geq 2,55 \text{ m}^2\text{C/W}$. Doublage thermique sur murs intérieurs contre logements existants, suivant prescriptions du BET Fluides.

2 PLAFONDS

Les plafonds sont livrés bruts avec ponctuellement une isolation thermique et coupe-feu 2 heures par projection de fibres minérales d'épaisseur 100 mm au droit des logements, suivant les préconisations du BET Fluides.

Le preneur ne devra en aucun cas modifier l'isolation réalisée à la livraison.

3 SOLS

Le sol est livré brut de béton, avec une réserve de sol de 13 cm. Le preneur devra donc réaliser une chappe et la pose d'un revêtement de sol pour permettre la bonne accessibilité du local.

4 LES FLUIDES EN ATTENTES

Le local est livré brut, vitrines posées, fluides en attente :

- Fourniture et pose de 2 fourreaux, de section de 50 mm aiguillés lisse intérieur de la colonne montante ENEDIS au local, pour alimentation courant fort et mise à la terre.

- 1 platine de comptage ;
- 1 alimentation eau froide par PER DN 20 et vanne d'arrêt en attente dans le local ;
- 1 évacuation eaux usées de diamètre Ø 100 mm ;
- 1 évacuation eaux vannes de diamètre Ø 100 mm ;
- 1 conduit 400/464 mm double paroi inox et isolé par 30 mm de laine en toiture (VMC) ;
- 1 conduit 200 mm prorogé en toiture (VMC) ;
- 3 fourreaux vides 45 mm entre la gaine télécom et local pour le raccordement TELECOM. Ce dernier sera à la charge du preneur.
- 2 fourreaux vides de diamètre Ø 110 mm pour l'éventuelle pose d'un système de chauffage/rafraîchissement du local au-dessus de la rampe d'accès sous-sol.

Localisation : Suivant plans du BET Fluides.

L'ensemble des réseaux intérieurs sont à réaliser par le Preneur.

La puissance maximale prévue pour ce local est de 9 kva monophasé.

5 VITRINES

- Un ensemble fixe vitré – dimensions et teintes suivant plans architectes et permis de construire.
- Une porte d'entrée 2 vantaux égaux de 1.80 x ht 2.15 ml avec béquille double et serrure.
- Une imposte vitrée fixe au-dessus de la porte.
- Vitrages avec vitrophanie.

Y compris tôle d'habillage en seuil et tableaux.

6 MENUISERIES INTERIEURES

Sans Objet

7 VENTILATION MECANIQUE

La destination finale du local étant inconnue, **le plateau sera livré brut avec les fluides en attente. La ventilation du local commerce sera à la charge du Preneur.**

Les groupes d'extraction et de ventilation sont à la charge du Preneur et devront être installés dans le volume du local.

Le présent lot est livré avec :

- Une attente bouchonnée dans le local.